



# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration: Rue du Tir, Bulle.

**ABONNEMENTS**  
Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50  
          . . . 6 mois, » 2.50  
Étranger . 1 an, » 9.—  
          . . . 6 mois » 5.—  
          payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

**ANNONCES**  
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace.  
RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Étranger, 40 c. la ligne.  
S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 64, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage.)

HORAIRE D'ÉTÉ: BULLE, dép. 5<sup>57</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>05</sup> 8<sup>57</sup> — BULLE, arr. 8<sup>57</sup> 12<sup>12</sup> 4<sup>80</sup> 8<sup>35</sup> 10<sup>40</sup>

BULLE, le 17 août 1909.

## Le contrôle des denrées alimentaires.

La loi fédérale sur le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet. C'est donc le moment d'en rappeler au public, et surtout aux négociants, les dispositions essentielles. Sont soumis au contrôle le commerce des denrées alimentaires et le commerce des articles de ménage et objets usuels, dans la mesure où ils peuvent être dangereux pour la santé ou la vie. La loi prévoit deux contrôles, l'un à la frontière et l'autre à l'intérieur du pays, ce dernier étant organisé et dirigé par les cantons sous certaines réserves.

Le contrôle à la frontière se fait par les bureaux de douane et par les vétérinaires de frontière, et s'exerce sur toutes les marchandises venant de l'étranger et qui ne passent pas en transit.

Ce sont les employés de douanes qui exercent ce contrôle. Ils prélèvent des échantillons de la marchandise importée qui, à la suite d'un examen préalable ou pour tout autre motif, leur paraît suspecte ou dont la vérification est demandée par l'autorité fédérale. Ils expédient ces échantillons immédiatement au laboratoire désigné par le canton du lieu de destination. Les laboratoires procèdent aussitôt à l'analyse, dont ils transmettent le procès-verbal à l'autorité cantonale de surveillance, laquelle à son tour, notifie le résultat de l'analyse au destinataire et pourvoit aux mesures que comportent les circonstances.

Le contrôle cantonal est effectué par le laboratoire cantonal de contrôle des boissons et denrées, par les inspecteurs cantonaux des denrées et par des experts locaux.

Une ordonnance fixe les attributions et indique les compétences de ces fonctionnaires. Ceux-ci peuvent pénétrer librement dans les locaux où sont vendus, fabriqués ou entreposés des denrées alimentaires. Le propriétaire de la maison de commerce peut être requis d'accompagner l'inspecteur et de lui fournir tous renseignements dont il peut avoir besoin.

Les inspecteurs (cantonaux ou locaux) doivent mettre immédiatement

sous séquestre des marchandises manifestement malsaines, altérées ou falsifiées.

Ces fonctionnaires doivent observer à l'égard des tierces personnes le secret de leurs opérations.

Tout commerçant peut récuser un concurrent comme expert local.

Un règlement spécial prévoit le mode de prélèvement des échantillons par le personnel attaché au contrôle. Ce prélèvement doit se faire en présence de l'intéressé ou d'un de ses représentants. Comme c'était le cas jusqu'à aujourd'hui, on doit toujours rappeler au propriétaire qu'il a le droit de demander le prélèvement d'un échantillon supplémentaire cacheté, qu'il peut conserver en vue d'une expertise.

S'il résulte de l'analyse que la marchandise n'est pas de mauvais aloi, avis en sera donné au propriétaire. Dans ce cas, celui-ci peut exiger le remboursement de la valeur des échantillons.

Comme on peut le voir, le commerce a obtenu de sérieuses garanties au sujet du prélèvement des échantillons. Il reste à souhaiter que les inspecteurs, spécialement les experts locaux, apporteront dans l'exécution de leurs délicates fonctions tout le tact nécessaire. A ce sujet, il faut malheureusement constater que le consommateur ou l'acheteur ne sait pas ou ne veut pas comprendre que le prélèvement d'échantillons se fait d'une manière absolument générale aussi bien que dans les maisons de commerce dont l'honnêteté est à l'abri de tout soupçon que dans les autres.

Le client d'une épicerie, laiterie ou d'un café qui assiste aux opérations des inspecteurs compare immédiatement celles-ci à une sorte de descente de police ou de perquisition judiciaire.

On entend souvent, dans des cas semblables, des clients émettre l'idée que si on est venu prendre des échantillons de lait ou de vins, c'est qu'il y a quelque chose de suspect. Cette manière de raisonner est absolument fautive, elle est même ridicule, mais elle est si générale qu'il faut en tenir compte et souhaiter que les commissions d'inspections exécuteront leur mission, comme cela se fait très souvent du reste, avec toute la discrétion possible de manière à ne pas porter indirectement un préjudice immérité aux

négociants chez lesquels elles opèrent.

Le principe fondamental de la loi est que la composition et l'origine d'un produit doit correspondre à la dénomination de celui-ci. De ce principe découlent les très nombreux articles relatifs à la nomenclature des produits réels et de leurs imitations. Car, en effet, la loi ne supprime pas les imitations et les produits bon marché, d'origine incertaine, mais elle exige que ceux-ci soient dans le commerce sous un nom qui ne puisse pas tromper l'acheteur.

La question si importante et si discutée des coupages et mélanges est tranchée dans le même esprit. Les coupages et les mélanges sont autorisés, mais à la condition que le produit résultant de l'opération porte le nom de celui des composants qui a le moins de valeur commerciale (un coupage de vin naturel et vin artificiel doit être désigné: vin artificiel), ou bien un nom sans indication d'origine, par exemple: huiles comestibles, vin rouge, etc.

Enfin, d'une manière générale, les matières édulcorantes et colorantes sont interdites dans la préparation des denrées alimentaires sauf les exceptions — assez nombreuses du reste, en ce qui concerne les colorants inoffensifs — qui sont précisées par les ordonnances.

La loi punit de prison ou d'amende les contraventions suivantes:

1. La falsification ou l'imitation de denrées alimentaires destinées au commerce, dans le but de tromper;
2. la mise en vente ou en circulation comme loyales de denrées alimentaires, falsifiées, contrefaites, corrompues ou dont la valeur spécifique est altérée;
3. la fabrication et la vente des denrées alimentaires, d'articles de ménage et d'objets usuels, dangereux pour la santé et la vie;
4. la destruction, modification ou soustraction pour un moyen quelconque de marchandises ou objets séquestrés en vertu de la loi sur le commerce des denrées alimentaires;
5. le fait de rendre difficile ou impossible le contrôle des autorités de surveillance;
6. la contravention aux ordonnances édictées par le Conseil fédéral pour sauvegarder la santé publique et prévenir toute fraude dans le commerce des marchandises et objets soumis au contrôle de la Confédération.

La loi fixe, suivant la nature du délit, le maximum des peines. Elle distingue entre la fraude intentionnelle et la négligence.

La peine la plus élevée consiste en deux ans de prison et deux mille francs d'amende pour avoir intentionnellement mis en vente ou en circulation des denrées dangereuses pour la santé ou la vie.

La nouvelle loi a l'avantage indiscutable de protéger la santé du consommateur, ce qui compense largement certains inconvénients et certains désagréments. Si nous en avons rappelé l'économie, c'est simplement pour conseiller aux négociants honnêtes de s'y conformer strictement, de manière à éviter des conflits avec les autorités de surveillance. Quant aux fraudeurs qui tirent de gros profits en empoisonnant le peuple, on ne sera jamais trop sévère à leur égard.

## NOUVELLES SUISSES

**La vitesse des automobiles.** — Vendredi s'est réunie à Berne la commission d'experts désignée par le Département fédéral de l'intérieur pour examiner la question de voir s'il y a lieu d'obliger les automobilistes à munir leurs machines d'un compteur de vitesse. Des appareils propres à évaluer l'allure des autos ont été envoyés à la commission par vingt-et-une fabriques. Elle a choisi huit parmi ceux qui lui ont paru les meilleurs, pour les soumettre à des essais pratiques. Le résultat de ses expériences connu, la commission se réunira de nouveau, dans la seconde quinzaine de septembre, afin de procéder à un triage définitif.

**L'interdiction de l'absinthe.** — La question des indemnités à payer aux fabricants d'absinthe sera examinée la semaine prochaine par une sous-commission. Le préjudice causé par l'interdiction a été évalué par les intéressés à 400,000 francs par an et l'indemnité pour les immeubles à un million.

**Zurich.** — **Crémation.** — La Société d'incinération de Winterthour va faire construire un four crématoire. Le coût des travaux est devisé à 116,000 francs. La Société donnera 74,000 fr.; elle compte sur un subside de 20,000

Bouleyres, 84.

# RE

## ce de la Promenade

NDI 16 AOUT

qu'au

21 AOUT.

osées

## GANTS

Gants blancs et noirs pour dames Fr. 0,95.  
Gants toutes teintes 0,95.

## PETERIE

1 dz. de crayons 0,95.  
Papier abat-jour 0,95.  
Crayons d'école 0,95.  
Carnet pour écoliers 0,95.  
1 abat-jour 0,95.

## cles Fantaisie

Photographies 0,95.  
Pour cartes postales avec 6 cartes de vue pour photographie et 1 glace 0,95.  
de poche avec plumes et encre 0,95.

## OUETS

Montchooc, 1 corde à sauter 0,95.  
Outils de jardin 0,95.  
Bouquets 0,95.  
Diabolo 0,95.  
Bâche, 1 seau en bois 0,95.  
Construction 0,95.  
Outils et 1 boîte couleurs 0,95.  
Soldats, 1 musique à bouche 0,95.  
t et 1 corde à sauter 0,95.



francs de la ville; il ne manquerait plus ainsi que 30,000 fr., somme qui sera réunie sans doute par souscriptions. N'était la grève des maçons, la construction pourrait commencer immédiatement.

**Zoug.** — Noyade. — On mande de Cham qu'on a retiré du lac le corps d'un nommé Joseph Huber, âgé de 34 ans, employé à la fabrique de papier, qui s'était noyé en se baignant.

**Grisons.** — Les vols de bijoux à Saint-Moritz. — On télégraphie de Saint-Moritz que la victime du vol de 200,000 francs est la princesse russe Gargarine. Trois vols emblables ont été commis à Saint-Moritz dernièrement, dont un de 30,000 francs au préjudice de la comtesse de Bismark.

**Berne.** — Noyé dans un creux à purin. — A Signau, un enfant de trois ans, qui n'était pas surveillé par ses parents, est tombé dans une fosse à purin et s'est noyé.

**Neuchâtel.** — Chute mortelle. — Vendredi matin, un petit garçon, occupé à cueillir des cerises, au Locle, est tombé de l'arbre sur lequel il se trouvait et est mort peu après, des suites d'une fracture du crâne.

**Tessin.** — Le mari assassin. — Un charretier italien domicilié à Cerentino, rentrant d'une de ses courses, dans la nuit de mercredi à jeudi, a frappé sa femme endormie de sept coups de couteau, dont l'un lui perfora les poumons. La malheureuse est mourante.

Le meurtrier a pris la fuite. Il aurait été incité à perpétrer son crime par une lettre anonyme le dépeignant sous les couleurs d'un mari trompé.

## A L'ÉTRANGER

**France.** — Grave incendie à Samur. — Mercredi matin, vers 7 heures, une trentaine de personnes battaient du blé à la ferme de Ruau, dans la cour du château, lorsque la machine, sous pression, fit explosion, inondant de vapeur et de feu le personnel et les gerbes amoncelées.

La locomobile fut projetée sur la machine à battre avec une telle violence qu'elle la brisa.

Le premier moment de stupeur

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

## La Fille maudite

PAR  
EMILE RICHEBOURG

— C'est aujourd'hui samedi, dit Laura à la comtesse; dans huit jours, c'est-à-dire samedi prochain, je passerai ici l'après-midi. Vous connaissez le chemin, vous pourrez venir seule; du reste, la voiture qui nous a amenés vous attendra rue Bellechasse à un endroit que nous désignerons au cocher. D'ici samedi, j'aurai vu M. de Luranne et il se rendra de son côté à Anières. Je ferai en sorte qu'il arrive avant vous: nous vous attendrons à trois heures.

— Puisqu'il le faut, je viendrai, dit la comtesse d'une voix émue; mais vous sarez là, près de moi, vous l'avez promis.

— Oui, soyez tranquille.

— Je n'ai plus rien de caché pour vous, Laura, ce que M. de Luranne a à me dire, ce que je lui répondrai, vous pourrez l'en-

passé, on s'empressa autour des malheureuses victimes. Quatre avaient déjà succombé, étant prises sous la machine. Voici leurs noms: MM. Brunet, fermier du château; Sicard, domestique; Chevalier, chauffeur, père de cinq enfants; Aurion, journalier, père de six enfants.

Les blessés sont: M. Bourgoïn, brûlures très graves; Chalot, Bouet, Brunet, brûlures graves. Deux personnes ont été brûlées moins grièvement.

En outre, l'explosion communiqua le feu aux gerbes, puis à deux bâtiments de la ferme, qui furent réduits en cendres.

Malgré de prompts secours venus de Saumur, ce ne fut qu'après plusieurs heures d'efforts que l'incendie put être maîtrisé.

Les soins médicaux furent donnés par les docteurs de l'école de cavalerie.

— Deux enfants brûlés vifs. — Deux enfants de 6 et 3 ans ont été brûlés dans une maisonnette isolée, située à Bergoney. A leur retour, les parents ont trouvé l'habitation détruite et les cadavres de leurs enfants calcinés.

**Allemagne.** — Attentat contre un banquier. — Vendredi matin, un banquier de Berlin, nommé Silbermann, a été victime d'un attentat de la part de deux individus qui lui demandaient à changer de l'argent. Au moment où M. Silbermann comptait les valeurs qu'on lui présentait, il fut frappé au moyen d'un instrument contondant. Il put cependant se défendre au moyen d'une canne et crier au secours. Les agresseurs prirent alors la fuite.

**Turquie.** — Préparatifs de la guerre. — On mande de Constantinople au *Daily Telegraph*:

On assure qu'au conseil des ministres de jeudi, le ministre de la guerre et le ministre de la marine ont soutenu que la seule solution possible était la guerre et que le ministre de la guerre a déclaré au grand-vizir que si la situation actuelle se prolongeait, il donnerait sa démission parce qu'il ne serait plus en son pouvoir de calmer l'armée.

Jeudi, le ministre turc a dit à des

tendre.

— Il est heureux, vraiment, que j'aie cette maison à ma disposition; c'est un peu comme si je recevais M. de Luranne et vous dans le salon de la baronne de Bierle.

Elles rejoignirent la voiture qui reprit rapidement la route de Paris.

La semaine s'écoula.

La comtesse aurait peut-être désiré passer ce temps dans la solitude, sans voir personne; mais Laure manœuvra si bien qu'elle l'obligea à sortir tous les jours. Cela faisait partie des diverses combinaisons de son plan.

Comme on le voit, elle prenait des précautions minutieuses pour assurer le succès de sa vengeance.

Le samedi matin, le comte de Bussière reçut la lettre suivante:

« Monsieur le comte,

« Une personne de votre connaissance, qui tient à vous cacher son nom pour le moment, croit devoir vous informer d'un fait grave, touchant à votre honneur, et dont on commence à parler tout bas dans le cercle de vos relations.

« Depuis quelques temps, on dit un mois,

journalistes, au moment où il quittait le grand-vizir, que les choses allaient très mal et que la situation était très grave.

Dans les milieux officiels, on prétend que malgré les notes envoyées à la Crète, la guerre est inévitable.

Le gouvernement grec gague du temps, il a déjà appelé 5 classes sous les drapeaux et mobilisé sa flottille de torpilleurs.

**Espagne.** — Les apaches. — La cour d'assises du Calvados a condamné aux travaux forcés à perpétuité un misérable, nommé Louis Girault, âgé de dix huit ans, qui, rencontrant un passant un soir, dans une rue de Caen, le frappa sans motif d'un coup de couteau et le tua net. Quand on l'arrêta, Girault se contenta de dire qu'il avait voulu « essayer son couteau ».

## BRÈVES NOUVELLES

— Suisse. —

L'exposition cantonale valaisanne obtient un bon succès. Samedi, le chiffre de 12,000 visiteurs était atteint.

— En maniant un revolver, un jeune homme de Capolago (Tessin) tua une jeune femme de 24 ans, Mme Colombo, de Milan. Arrestation.

— On arrête à Zurich, Orloch, 21 ans, jeune Russe, qui dévalisa une banque de Fiume (Hongrie).

— La grève et les désordres sont terminés à Rheinfelden. Le travail a repris et la gendarmerie a été licenciée.

— Le forestier Gilgen, évadé du pénitencier bernois de Witzwil, a été repris à Schlieren après une chasse mouvementée.

— Etranger. —

Le feu dévora le transatlantique *Lucania*, dans le port de Liverpool. On noya le navire.

— Violents incendies de forêts autour de Boufarik et El Goléa (Algérie).

— On mande de Tokio que le tremblement de terre du 14 août a été d'une violence extrême. 862 édifices détruits; 1026 endommagés.

— Explosion dans un sous-marin russe dans les chantiers de la Néva. 2 morts.

— Pour enlever le drapeau grec sur les édifices de la Canée, les puissances de l'Europe envoient des navires dans ce port.

## CANTON DE FRIBOURG

**Tentative de cambriolage.**

— Vendredi, entre midi et 1 h., on a tenté de cambrioler le bureau de poste de Pérolles. Ayant pénétré dans le hangar à claire voie qui sert d'annexe au bureau, le cambrioleur a tenté l'effrac-

tion du bureau. La porte n'a résisté que grâce au verrou. A en juger par l'état des lieux, de violentes poussées ont été exercées sur la porte pour la faire céder. Dérangé sans doute dans sa besogne, l'audacieux cambrioleur a dû s'en aller bredouille.

Mais au moment où les pompiers allaient refirer un hache-paille des décombres, un cri d'horreur s'échappa de toutes les poitrines: on venait de découvrir le corps carbonisé d'un enfant. C'était le petit Jean Büttikofer, un charmant garçonnet de 4 ans, fils du laitier.

Chacun compatit à la douleur des parents qui jouissent de l'estime générale.

**Incendie.** — Samedi après midi, à Chiètres, un incendie a détruit trois maisons de campagne, couvertes de chaume et appartenant à MM. Hurni-Buhler, Kaltenrieder et Gatknecht. Les pompiers ont réussi à préserver les maisons voisines. On croit que le feu a pris naissance dans un fenil.

Les maisons incendiées sont situées dans le triangle formé par la route de Gurbrü et celle de Wyleroltingen. Ces bâtiments étaient taxés 6500 fr., 7000 francs et 15,000 francs. Ils étaient construits la plus grande partie en bois et couverts en matière combustible. L'incendie a éclaté à 2 1/2 h. de l'après-midi, dans un hangar annexé à la maison de Gottlieb Gatknecht. Une génisse, trois porcs et une chèvre sont restés dans les flammes. Très peu de mobilier a été sauvé. La ramure publique attribue l'incendie au fait d'un garçon de 5 à 6 ans, qui avait été laissé seul à la maison.

Les secours sont arrivés promptement de tous côtés; parmi les huit pompes qui étaient sur les lieux, celle de Gurbrü serait arrivée la première.

Un enfant dans le feu. — Un incendie a éclaté vendredi, à 1 1/2 h., à la laiterie de Sâles-Ependes. On fut, grâce aux prompts secours, rapidement maître du feu. Le bûcher-fenil seul, où avait commencé l'incendie, fut détruit.

Mais au moment où les pompiers allaient refirer un hache-paille des décombres, un cri d'horreur s'échappa de toutes les poitrines: on venait de découvrir le corps carbonisé d'un enfant. C'était le petit Jean Büttikofer, un charmant garçonnet de 4 ans, fils du laitier.

Chacun compatit à la douleur des parents qui jouissent de l'estime générale.

**Incendie.** — Samedi après midi, à Chiètres, un incendie a détruit trois maisons de campagne, couvertes de chaume et appartenant à MM. Hurni-Buhler, Kaltenrieder et Gatknecht. Les pompiers ont réussi à préserver les maisons voisines. On croit que le feu a pris naissance dans un fenil.

Les maisons incendiées sont situées dans le triangle formé par la route de Gurbrü et celle de Wyleroltingen. Ces bâtiments étaient taxés 6500 fr., 7000 francs et 15,000 francs. Ils étaient construits la plus grande partie en bois et couverts en matière combustible. L'incendie a éclaté à 2 1/2 h. de l'après-midi, dans un hangar annexé à la maison de Gottlieb Gatknecht. Une génisse, trois porcs et une chèvre sont restés dans les flammes. Très peu de mobilier a été sauvé. La ramure publique attribue l'incendie au fait d'un garçon de 5 à 6 ans, qui avait été laissé seul à la maison.

Les secours sont arrivés promptement de tous côtés; parmi les huit pompes qui étaient sur les lieux, celle de Gurbrü serait arrivée la première.

## GRUYÈRE

**Victime de l'alpe.** — La cueillette des plantes et des fleurs de nos montagnes vient de faire une nouvelle victime. Hubert Théraulz, originaire de La Roche, domestique à Carniat, âgé d'une trentaine d'années, se trouvait dimanche après midi, entre 3 et 4 heures, sur le Vanil d'Osseyre ou dent d'Arpille, sommet de 2015 mètres du massif des Maischüpfenspitzen, ou

un regard de fon.

— Infamie! dit-il d'une voix rauque, en froissant avec rage le papier dans ses mains.

Il resta un instant immobile, respirant à peine.

Puis, relevant brusquement la tête, ses lèvres pâles se crispèrent dans un sourire amer.

— Une lettre anonyme, fit-il avec dédain. Mais aussitôt un sombre éclair s'alluma dans ses yeux. La fureur qui s'emparait de lui fit trembler tous ses membres.

— Pourquoi cette lettre serait-elle un mensonge? reprit-il d'une voix sifflante; je n'ai pas d'ennemis... Et ces détails: Anières, la rue, la porte verte, le jardin, la maison. C'est donc vrai! c'est donc vrai! Elle ne m'aime pas, elle me déteste. Malheur! Trompé, trompé par elle! Oh! la misérable! Oh! les infâmes!... Rien ne l'a retenue, la malheureuse, rien, pas même son enfant. Elle me prend mon honneur, me jette sa honte au front et en couvre le berceau de son fils! Et je l'aime, et je l'aime encore... Ah! j'avais raison de douter! C'est horrible!...

Il laissa tomber sa tête dans ses mains et

Petit-Brun. gue et du J long d'une sur le coup. victime s'é tants plus t las Remy ay aussitôt l'al

La Préfec transportée

Soupes

Argent en c Solde à la F Produit de vembre 1 Dons en esp Legs de M Legs de M Intérêt du c Denrées, pa

To

Achat de d pain, lait

Dons en nat

La caisse jour fr.467.

La distri faite penda La dépense fr. 17.23 et

A

Notre contr

de recevoir bestiaux du portants ach rouge que cote entr'aut reau d'un a puté, à Bel 2200 fr. et à M. Buchs

Ce sont là le élevage bien qu'il faudrai

La plu

nées de cha a rendu u On craignai que certain ment été q rasques de v averses. L' la pluie a m la rentrée d gain qui jon

Locatio

resta un inst de son malhe

Soudain, il à marcher, ar lourr, inégal,

Maintenant tête et des in son regard fa

cri rauque, s'échappait d bras, jetés en avaient des m

Un instant, chez la comte distatement en sous les yeux.

S'il eût fait l'horrible tran l'abbé creusé de la haine, et lui disant tout

fâme de Laure un rapproche époux, qui ne que fante de pris. Laure, et aurait dévoré



Le bureau. La porte n'a résisté... à la hache-paille des dé-

enfant dans le feu. — Un... à 1 1/2 h., l'incendie de Sâles-Ependes.

au moment où les pompiers al-... refirer un hache-paille des dé-

endie. — Samedi après midi... un incendie a détruit trois

maisons incendiées sont situées... triangle formé par la route de

La caisse des soupes possède à ce... jour fr. 467.80.

Notre bétail à l'étranger. —... Notre contrée a en la bonne fortune

La pluie. — Après quelques jour-... nées de chaleur torride, la pluie nous

Location d'auberge. — Bien... resta un instant comme écrasé sous le poids

de son malheur. — Soudain, il bondit sur ses jambes et se mit

Maintenant, les yeux lui sortaient de la... tête et des lueurs sinistres passaient dans

Un instant, la pensée lui vint de courir... chez la comtesse et de la confondre immé-

S'il eût fait cela, la comtesse, découvrant... l'horrible trame ourdie contre elle et voyant

Petit-Brun, entre les vallées de la Jo-... gue et du Javroz. Il dévala soudain le

La Préfecture de la Gruyère s'est... transportée sur les lieux lundi matin.

Soupes scolaires 1908-1909. Recettes. Argent en caisse Fr. 13.08

Dépenses. Achat de denrées, légumes, pain, lait et frais divers 963.48

La distribution des soupes a été... faite pendant 69 jours à 184 enfants.

La caissière: Marie Pasquier. La présidente: Marie Chiffelle-Corsand.

et le bonheur du comte et de la comtesse... son ouvrage, eût été son plus cruel châti-

Malheureusement, le comte changea subite-... ment d'idée.

La jalousie qui avait fait tant de ravage... dans son cœur, lui fit sentir de nouveau, et

Le comte prit la résolution de rester... calme, de dissimuler, et ne songea plus qu'à

Laure triomphait sur toute la ligne. — VI — Le piège.

Quand M. de Bussières se trouva en pré-... sence de sa femme à l'heure du déjeuner, à

rite-Addé, née Barbey. — Moullet, Marie-... Lonies-Emms, fille de François-Xavier,

Les étrangers en Gruyère. — Rarement notre contrée n'a été si

Parmi nos hôtes de marque, on si-... gnale le décès, survenu jeudi, de la

Les armes dangereuses. — Ne laissons pas des armes aux mains

Mariages: Sansonneux, Joseph-Evariste, secrétaire

On achète des framboises chez Remy, camionneur.

Jeune fille connaissant tout les travaux du ménage

VINS NATURELS Litres 100 Vin de table des Montagnes

Fruits hâtifs 10 Kg. Prunes Fr. 2.80

On vendrait de gré à gré une maison avec grange, écurie et environ 800 m.

Jeune personne 26 ans, connaissant les travaux du ménage,

AVIS J'avise mon honorable clientèle de la ville et de la campagne

ALFRED et la mercerie à mes filles MARIE & ANNA

Je remercie tous mes clients de la confiance qu'ils m'ont accordée jusqu'à présent

Vve Louis Kœrber. [1214]

On demande un jeune garçon libéré des écoles pour la campagne,

A louer: dans la rue de Gruyères un magasin, avec atelier;

Demoiselle ayant son brevet donne-... rait des leçons de français

La Charcuterie Jos. REMY est transférée Maison BAUMANN,

On demande de suite une fille de 20 à 25 ans pour la cuisine

Personne d'un certain âge, de toute confiance, sachant

On demande de suite à Vevey une jeune fille propre

Jeune personne 26 ans, connaissant les travaux du ménage,

AVIS J'avise mon honorable clientèle de la ville et de la campagne

ALFRED et la mercerie à mes filles MARIE & ANNA

Je remercie tous mes clients de la confiance qu'ils m'ont accordée jusqu'à présent

Vve Louis Kœrber. [1214]

2 beaux logements de 2 et 3 chambres sont à louer

A louer: un petit logement et une chambre meublée.

cherche place dans un bureau ou commerce.

On demande un jeune garçon libéré des écoles pour la campagne,

A louer: dans la rue de Gruyères un magasin, avec atelier;

Demoiselle ayant son brevet donne-... rait des leçons de français

La Charcuterie Jos. REMY est transférée Maison BAUMANN,

On demande de suite une fille de 20 à 25 ans pour la cuisine

Personne d'un certain âge, de toute confiance, sachant

On demande de suite à Vevey une jeune fille propre

Jeune personne 26 ans, connaissant les travaux du ménage,

AVIS J'avise mon honorable clientèle de la ville et de la campagne

ALFRED et la mercerie à mes filles MARIE & ANNA

Je remercie tous mes clients de la confiance qu'ils m'ont accordée jusqu'à présent

Vve Louis Kœrber. [1214]





# VINS

## ROUGES & BLANCS

garantis naturels, de provenance directe, sont offerts aux prix suivants : à 35, 38, 40, 45, 50 le litre; vieux recommandés : à 60, 70 et 80 cent. le litre.

Fûts de toutes grandeurs à disposition des clients.

VINS FINS & LIQUEURS en bouteilles et ouverte à prix très réduits.

Chaque client peut déguster mes vins dans mes caves et, sur demande, envoi des échantillons et prix-courant franco.

Se recommande,

**Francisco RIBES,** Commerce de Vins **Bulle.**

## Grande Teinturerie O. Thiel, Neuchâtel.

333

Lavage chimique, Dégraissage et Nettoyage à sec des costumes les plus compliqués et vêtements en tous genres, teintures en tous genres.

Téléphone

Pour prospectus et renseignements s'adresser au bureau de l'Usine, Faubourg du Lac 15 et 17. Neuchâtel.

Téléphone

Dépôt pour la Gruyère : A. Fleury, march. tailleur. Bulle. Mme Morand-Pilet, couturière. Tour-de-Trême.

# NOUILLES MÉNAGÈRES

de la Fabrique de Pâtes alimentaires de Ste-APPOLINE.

Excellente spécialité de Pâtes aux œufs.

## Pourquoi maintenant

ne faites-vous plus venir vos chaussures ?

Voici la raison :

Le magasin

**Th. Sottas-Thalmann, à Bulle**

Maison Barras, en face du Cheval-Blanc,

qui possède le plus grand assortiment de chaussures en tous genres, livre des articles 1<sup>er</sup> choix à des conditions plus avantageuses que n'importe quelle maison d'expédition.

Réparations.

Timbres-escompte nouveau genre.



### La Stimuline

Poudre anti-épidémique, tonique, apéritive et ferrugineuse, pour chevaux, vaches, porcs, etc. Recommandée après la vélaison pour le nettoyage et la sécrétion du lait.

Prix 2 frs le paquet de 100 gr. — En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

A. PANCHAUD & Cie  
fabricants,  
à VEVEY.  
Maison fondée  
en 1882

En vente à Bulle chez M. Paul Gavin, pharmacien.

## La Lessive moderne

garantie sans chlore

blanchit le linge sans l'abîmer.

S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.

Seuls Fabricants: Henkel & Co. Düsseldorf.

En vente dans les épiceries et drogueries.

Dépôt général pour la Suisse: Albert BLUM & Cie, BALE

## Plus de 23,000 personnes

sont actuellement assurées auprès de l'Assurance Populaire Suisse de Zurich.

Cette florissante institution est très appréciée par la classe agricole et ouvrière.

Les personnes qui désireraient faire partie de cette intéressante association ou en accepter une représentation, sont priées de s'annoncer à l'Agence générale Ryser et Thalmann, 1<sup>er</sup> étage de la Banque Populaire Suisse, Fribourg.

## AVIS

Les soussignés continuent de fournir à leur clientèle du sable et gravier 1<sup>er</sup> choix, au prix du jour.

S'adresser à Grandjean-Morand, Enney.

[1077]

## INDIGESTIONS

étourdissements, maux de cœur, maux de ventre sont rapidement dissipés par

l'Alcool de Menthe et Camomilles

**Golliez**

MARQUE: 2 PALMIERS

Remède de famille de première utilité.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 1.— et 2.—.

Pharmacie Golliez, Morat.

## AVIS

M. G. Jules Gremaud, fabricant de drap à Neirivue, fait part à son honorable clientèle que son magasin de Bulle est transféré dans la maison de M. Charles Morel libraire, en face du Cheval-Blanc.

Le Dépôt n'est ouvert que le jeudi.

## A louer :

deux jolis logements neufs avec balcon, bien exposés au soleil. S'adresser à M. J. Fragnière, entrepreneur, Bulle.

[1023]

## CHALET-PENSION.

Pour cause de décès, on offre à vendre un immeuble agréablement situé, ombragé à proximité, eau et lumière électrique, conditions avantageuse, affaire assurée.

S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H1230B.

## A louer :

un logement avec eau. S'adresser à Mme Léonie Perritaz, rue du Moléon, Bulle.

## A LOUER

un joli logement. S'adresser chez F. Clarenbach, antiquaire, à La Tour-de-Trême.

## A louer un logement.

S'adresser à M. Isidore GENILLOUD, Bulle.

## ON DEMANDE une

personne de confiance

de 40-50 ans, pour tenir un ménage de campagne. S'adresser à M. Aug. Chappuis, à Oulens, près Echallens.

## A LOUER une

chambre meublée.

S'adresser à M. Kundert-Schnyder, maison Bertschy.

## Vente d'Hôtel

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, mercredi 18 août, à 2 heures, à l'Hôtel de la Gruyère à Broc, le dit Etablissement avec ses dépendances.

Prix d'estimation: Fr. 85,000.—.

## CITROVIN

Comme vinaigre de table

Citrovin a comblé une lacune dans l'hygiène alimentaire; ce produit peut être considéré comme le plus parfait au point de vue hygiénique.

Citrovin est le condiment le plus savoureux pour la préparation d'exquises salades, de sauces et de mets succulents.

En vente au

[1182]

## MAGASIN

Vve Louis Treyvaud

Grand' Rue 38, BULLE.

## La mode

favorite.

Album international de plus de 500 modèles élégants, pour dames.

PRIX fr. 1.—

Patrons favoris.

S'adresser à la maison

Erlanger frères,

Lucerne.

## A vendre :

faute d'emploi, un tricycle à moteur, faisant toutes les rampes.

S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, Bulle.